

sa localis-
es investi-
holstein

«Il pète le feu»

Pendant que le premier appareil survole une grande parcelle de colza en pilotage automatique, le

than Nicolet. Reste à éclaircir le mystère de son évasion. Un acte malveillant? «Ce n'est pas impossible, mais bon, on n'a aucune preuve.»

pagnem
lue le pr
they, S
travaillé
gévité lui
avec ces
contribu
ring grâ
chets», c

ne

Les propriétaires de l'Hôtel du Lac sortent leur projet

Estavayer-le-Lac
La SA Hôtel du Lac et
Restaurant du
Débarcadère souhaite
renover l'établissement
pour 6 millions de francs

Un bâtiment revu avec restauration de 36 chambres et création d'une piscine en terrasse ou le projet de nouvel édifice proposant une cinquantaine de chambres et une quinzaine d'appart-hôtels? La justice devra trancher et décidera donc du projet que découvriront les Staviacois ces prochaines années sur la place Nova-Friburgo d'Estavayer-le-Lac. Détentrice d'un droit distinct et permanent (DDP) jusqu'en 2058 sur le secteur, la SA Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère (HLRD) vient en tout cas d'annoncer qu'elle va mettre à l'enquête publique une rénovation profonde de l'établissement, conçue par le bureau broyard BDL Architectes Sàrl.

«La SA HLRD a développé un projet de rénovation des murs existants, qui est le seul projet réaliste sans plan d'aménagement de détail (PAD)», peut-on lire dans le communiqué de presse transmis mardi. Son projet, qui ne peut pas encore être présenté en image de synthèse, est chiffré à 6 millions de francs. Pour rappel, un nouvel édifice présenté l'automne dernier par la Commune était estimé à 15 millions.

Car la bisbille entre Estavayer et la SA HLRD ne date pas d'hier. Ayant racheté les droits du DDP en 2011, puis développé l'imposant

projet Othello - et ses tours futuristes - rejeté par la population, la société immobilière a vu son DDP résilié courant 2017 par la Commune. Celle-ci reprochait notamment de ne pas respecter les closes d'entretien du bâtiment et le maintien de son exploitation. Ce dont se défend HLRD.

«C'est par la presse que la SA apprend que la Commune a fait savoir lors d'une conférence de presse que l'actuel hôtel pourrait être remplacé par un nouveau complexe», s'insurgent les promoteurs, réunis autour du Vaudois Pierre Aguet, membre de la direction de Cogestim. Alors que la bataille juridique est toujours en cours, ils souhaitent donc développer leur projet, montrant ainsi leur volonté de conserver le DDP. «Un dépôt à l'enquête ne doit pas, sur le principe, être bloqué par la Commune. Elle a le devoir de le publier», note leur responsable de communication.

Mais aux yeux de la Commune, les choses sont différentes et la mise à l'enquête du projet n'est pas garantie en l'état. «Nous les avons prévenus par courrier qu'ils devaient ces frais d'étude à leurs risques et périls», explique le syndic, André Losey. À nos yeux, ils ne sont pas légitimes pour soumettre un dossier à l'enquête, puisque nous pensons être détenteurs du fonds, suite à la résiliation du DDP.» Dans le même temps, Estavayer a donc lancé un nouveau projet de construction, allant de pair avec la réalisation d'un PAD sur le secteur. Autant dire que l'affaire n'est pas encore réglée.

Sébastien Galliker



Plusieu
de la pa

Le cl

12

Après le
le Cons
l'engag
de franc
ration d
ferrovia
Chablai
avancé
projets
de cette
gement
jusqu'au
de la Be
de la lig
golph. (C
la voie à
du Simj
la rive s

2 des bas-
ox. Cent
ues don-
cette pis-
cilliteront
n.
r plus de
mais ce
mée, des
es d'eau
grâce au
que des
et de fil-
permet-
nergie et
de traite-
installation
stinée à
ouveaux
oggan, à
e pataun-
cet as-
dget, un
le francs,
mond



MOND